

Les artistes interprètes du spectacle

Référentiel de compétences

Mars 2019





Remerciements

Les Commissions Paritaires Nationales Emploi et Formation du spectacle vivant et de l'audiovisuel adressent leurs remerciements à tous les professionnels qui ont permis la réalisation de ce référentiel de compétences, ainsi qu'aux représentants des organisations d'employeurs et de salariés pour leur investissement tout au long de ces travaux.

Ce référentiel de compétences de l'artiste interprète du spectacle a été réalisé par la CPNEF spectacle vivant et par la CPNEF de l'audiovisuel dans le cadre de leurs Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications, qu'elles pilotent en partenariat avec l'Afdas.



Sommaire

- Lexique p. 3
- Présentation p. 4
- Définition du métier d'artiste interprète du spectacle p. 6
- Compétences du métier d'artiste interprète du spectacle p. 7
- Compétences complémentaires du métier d'artiste interprète du spectacle p. 11



Lexique

Spectacle

Dans ce document, le spectacle comprend à la fois les activités du spectacle vivant (production, diffusion, exploitation de lieux, prestations techniques au service de la création et de l'événement) et les activités du spectacle enregistré c'est-à-dire l'audiovisuel (radio, télévision, production audiovisuelle et cinéma, prestation technique comme le doublage) et l'édition phonographique.

Compétences

"Être capable de...".

Capacités mises en œuvre en situation professionnelle : bien faire au bon moment (action efficace située).

Les compétences requièrent au préalable l'acquisition de savoirs et de savoir-faire.

Compétences spécifiques

Capacités professionnelles mises en œuvre spécifiquement dans le secteur du spectacle.

Compétences transversales

Capacités professionnelles pouvant être mises en œuvre dans d'autres secteurs d'activités.

Savoirs

Ensemble de connaissances théoriques et pratiques.

Savoir-faire

Compréhension d'un processus et maîtrise de son exécution dans une situation professionnelle.

Présentation

En quoi consiste ce référentiel de compétences ?
 Pourquoi lister les compétences ?
 Qui l'a réalisé ?
 Comment l'utiliser ?
 En savoir plus ?

En quoi consiste ce référentiel de compétences ?

Les référentiels de compétences sont des outils qui contribuent à mieux faire connaître les métiers, en précisant leurs contenus et spécificités, ce qui permet de les différencier les uns des autres, et de préciser leurs invariants qui demeurent quel que soit le contexte d'exercice.

Photographies datées et nécessairement imparfaites, du fait de la diversité des contextes et des pratiques, les référentiels doivent être actualisés régulièrement afin de suivre les évolutions de l'environnement de travail. Le chantier est donc sans fin mais indispensable pour reconnaître les métiers à leur juste valeur, organiser la coactivité et anticiper l'avenir : penser les identités professionnelles pour créer du commun.

Pourquoi lister les compétences ?

L'utilisation de ce référentiel de compétences est multiple et dépend des objectifs visés, des utilisateurs et des outils/dispositifs qu'il vient enrichir.

Pour l'orientation, avant ou pendant la vie active, il aide les jeunes et les professionnels à :

- > Repérer les compétences requises.
- > Clarifier les capacités et les niveaux de maîtrise attendus.
- > Définir un projet professionnel.
- > Choisir une formation professionnelle adaptée.

Déclinaisons pratiques : catalogues des métiers, fiches parcours, répertoires des formations, conseil en évolution professionnelle...

Pour la professionnalisation, il aide les professionnels à :

- > Faire le point sur leurs capacités.
- > Repérer les compétences à actualiser, développer ou acquérir.
- > Préparer une évolution professionnelle ou se reconvertir.
- > Préparer un recrutement.

Déclinaisons pratiques : actions de formations, VAE, écriture de CV, passeport compétences, bilan de compétences, test de positionnement...

Pour les ressources humaines, il aide les employeurs à :

- > Organiser le travail.
- > Valoriser les qualifications.
- > Evaluer les compétences.
- > Identifier les besoins en formation continue.

Déclinaisons pratiques : fiches de poste, organigrammes, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, entretiens professionnels, plan de formation de l'entreprise...

Pour la prospective sectorielle, il aide les partenaires sociaux, pouvoirs publics, institutions, organismes de formation... à :

- > Anticiper l'évolution des activités et repérer les facteurs de changement.
- > Identifier les nouvelles compétences.
- > En déduire des priorités de formation.
- > Adapter l'offre de formation aux besoins.
- > Favoriser l'égalité des chances dans l'accès et l'exercice des métiers.
- > Proposer des actions ou dispositifs pour sécuriser le parcours.

Déclinaisons pratiques : études du marché du travail, classifications d'emplois des conventions collectives, plan de formation de branche, création de nouvelles formations initiales ou continues / qualifiantes ou certifiantes...

Qui l'a réalisé ?

Une première version du référentiel a été réalisé par la Commission paritaire nationale emploi formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) en 2017, c'est-à-dire par les organisations d'employeurs et de salariés du secteur, dans le cadre d'un groupe de travail auxquels ont participé des artistes interprètes.

L'objectif principal du groupe de travail était d'améliorer la description des compétences, savoirs et savoir-faire des artistes interprètes du spectacle vivant pour renforcer l'offre de formation professionnelle initiale et continue.

La Commission paritaire nationale emploi formation de l'audiovisuel a ensuite complété ce référentiel en 2018 afin de l'élargir à l'ensemble du champ du spectacle.

Comment l'utiliser ?

L'objectif du référentiel n'est pas d'imposer une grille de lecture, telle quelle et sans possibilité de modification, mais bien au contraire de proposer un support pour penser le travail et son organisation. L'intérêt du référentiel réside dans son appropriation par les utilisateurs en fonction de leurs besoins spécifiques : employeurs, professionnels, jeunes, organisations syndicales, pouvoirs publics, institutions, centres de ressources, organismes de formation ou de conseils, acteurs de l'orientation...

Les référentiels doivent ainsi notamment s'articuler avec les classifications d'emplois des conventions collectives nationales des branches et les fiches de postes des employeurs.

En savoir plus ?

Concernant le spectacle vivant, ce référentiel de compétences des artistes interprètes s'inscrit dans une démarche plus globale qui concerne également les personnels techniques et les personnels administratifs.

Retrouver en ligne l'ensemble des référentiels dans le guide des métiers du spectacle vivant : www.cpnefsv.org

Concernant l'audiovisuel, ce référentiel de compétences s'inscrit également dans une démarche de cartographie des métiers et des compétences.

Retrouver en ligne l'ensemble des référentiels de compétences de l'audiovisuel et les vidéos métiers : www.cpnef-av.fr

Définition

du métier d'artiste interprète du spectacle

Le spectacle comprend à la fois les activités :

- **du spectacle vivant** (production, diffusion, exploitation de lieux, prestations techniques au service de la création et de l'événement)
- **du spectacle enregistré, c'est-à-dire l'audiovisuel** (radio, télévision, production audiovisuelle et cinéma, prestation technique comme le doublage) et **l'édition phonographique**.

Dans le cadre d'un spectacle vivant ou enregistré, il-elle interprète c'est-à-dire représente, chante, récite, déclame, joue, danse ou exécute pour un public (ou dans le cadre d'un processus de recherche artistique) une œuvre artistique, littéraire, musicale, chorégraphique, de variété, de cirque, de rue ou de marionnettes.

Le métier d'artiste interprète du spectacle vivant et du spectacle enregistré nécessite des compétences dans les domaines suivants :

- l'expression artistique ;
- la gestion de carrière ;
- la prévention des risques et la santé au travail.

Par ailleurs, les artistes interprètes du spectacle peuvent être amenés à exercer d'autres activités, qui demandent des compétences complémentaires, telles que :

- l'initiation d'un projet artistique ;
- les interventions artistiques et l'action culturelle ;
- le coaching scénique.

En application des dispositions du code du travail, les artistes interprètes du spectacle sont présumés être des salariés, exerçant dans le cadre d'un contrat de travail.



Compétences

du métier d'artiste interprète du spectacle

Spectacle vivant et enregistré (audiovisuel et édition phonographique)
Toutes disciplines et esthétiques

Liste indicative et non exhaustive

Domaines :

- > Expression artistique
- > Gestion de carrière
- > Prévention des risques et santé au travail

Domaine :

Expression artistique

Compétences

> Compétences spécifiques

- S'approprier les éléments constitutifs de sa discipline.
- Situer l'œuvre et sa singularité artistique dans son contexte esthétique, historique, sociologique...
- Décrypter le sens de l'œuvre, sa structure et ses registres émotionnels.
- Elaborer une interprétation personnelle à partir de l'œuvre et/ou des informations ou demandes de la direction artistique.
- Appliquer les consignes de jeu.
- Mettre son imagination et ses perceptions au service de son interprétation.
- S'engager émotionnellement et corporellement dans son interprétation, en trouvant la juste distance.
- Concevoir son interprétation en fonction du spectacle ou de la production dans son ensemble.
- Faire des propositions d'interprétation, en cohérence avec le collectif artistique.
- Être à l'écoute de ses partenaires et appuyer leurs interprétations.
- Improviser selon des consignes.
- Tenir compte de la présence du public dans son interprétation.
- Reprendre un rôle ou une interprétation en utilisant les différentes ressources disponibles.
- Développer sa conscience corporelle et vocale.
- Gérer son engagement émotionnel et physique tout au long de l'interprétation.
- Prendre en compte les situations imprévues survenant pendant la représentation ou l'enregistrement.
- Jouer dans l'espace scénique imparti, en tenant compte de ses caractéristiques et contraintes.
- Se placer correctement vis-à-vis de la lumière et de l'ensemble des éléments scéniques et contraintes techniques.
- Formuler ses besoins aux équipes techniques, administratives et de production.
- Comprendre et respecter les consignes techniques et administratives.
- Gérer son trac.
- Se préparer mentalement et physiquement avant la représentation ou l'enregistrement.
- Effectuer une relaxation et/ou une récupération mentale et physique.

- Entretenir ses capacités physiques et techniques, individuellement et/ou collectivement.
- Préparer, installer et entretenir son instrument, et/ou ses accessoires et/ou son matériel nécessaires à l'interprétation.
- Se tenir au courant de l'actualité de l'environnement social du spectacle.

> Compétences transversales

- Gérer les émotions.
- Travailler en équipe.
- Etablir une communication verbale ou non verbale.
- Formuler et argumenter des propositions.
- Développer des approches originales et innovantes.
- Respecter un planning.
- Organiser son travail personnel et définir des priorités.
- Effectuer des recherches et de la veille informative.

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- Les répertoires de sa-ses discipline-s dans plusieurs styles et époques, et leurs normes.
- Les registres émotionnels et les codes de jeu de l'œuvre.
- Les expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline.
- L'actualité artistique et culturelle, dans et en dehors de sa discipline.
- La physiologie, l'anatomie, la posture...
- Le vocabulaire professionnel de sa discipline.
- L'environnement (espaces scénique, plateau, studio...) et ses contraintes.
- Les métiers impliqués dans la réalisation, la production et l'exploitation des spectacles.
- Les fonctions des membres des équipes techniques et administratives.

> Savoir-faire

- Mise en œuvre des :
 - Techniques artistiques de sa-ses discipline-s, individuelles et collectives.
 - Technologies, outils et matériels de sa-ses discipline-s.
 - Techniques de préparation, d'entraînement, d'échauffement et de récupérations, mentales et physiques, individuelles et collectives.
 - Langues et langages pour l'interprétation dans sa-ses discipline-s.
 - Techniques de placement corporel et/ou vocal, coordination, équilibration, analyse du mouvement, respiration...
 - La gestion du stress.

Domaine :

Gestion de carrière

Compétences

> Compétences spécifiques

- Définir son projet professionnel et le faire évoluer en fonction de son parcours.
- Développer des stratégies de recherches d'emploi.
- Repérer les possibilités d'emploi localement, nationalement et internationalement dans sa-ses discipline-s.
- Cibler des propositions artistiques correspondant à ses choix.
- Contacter les porteurs de projets et les employeurs de façon adaptée.
- Faire connaître son actualité dans les réseaux adaptés à son projet professionnel.
- Se préparer à une audition, un concours, un entretien, un casting, un essai...
- Analyser et négocier les clauses du contrat de travail.
- Se tenir au courant de l'actualité de l'environnement social du spectacle.
- Faire respecter ses droits sociaux.
- Faire respecter ses droits de propriété intellectuelle.
- Identifier les facteurs et les contextes pouvant mener à une évolution professionnelle et/ou une reconversion.

> Compétences transversales

- Constituer, entretenir et mobiliser un réseau professionnel.
- Comprendre son environnement de travail.
- Présenter son parcours, par oral et par écrit.
- Rechercher et analyser des informations sociales et réglementaires.
- Mobiliser des ressources et trouver l'information pertinente.
- S'auto-évaluer et se situer professionnellement.
- Communiquer dans les médias et répondre à leurs sollicitations.

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- Les acteurs artistiques, culturels et institutionnels locaux, nationaux ou internationaux du spectacle.
- L'organisation du marché du travail dans le spectacle, les différents types d'employeurs et d'intermédiaires.
- Le rôle des agents d'artistes, des managers, des impresarios, des directeurs de castings.
- La législation sociale et les accords applicables.
- Le droit de la propriété artistique et littéraire (droits d'auteur et droits voisins).
- Les modalités d'engagement et de rémunération des artistes, par des employeurs français et étrangers.
- Les conditions de cumul d'activités, d'emplois et de statuts.
- Les droits sociaux des artistes interprètes : sécurité sociale, assurance chômage, retraite, complémentaire santé, prévoyance, congés payés, formation professionnelle, médecine du travail...
- Le rôle et le fonctionnement des institutions sociales, des organismes de gestion collective, des organisations syndicales.
- Les réseaux professionnels et centres de ressources de sa-ses discipline-s.

> Savoir-faire

- Repérage d'offres d'emploi, d'auditions et de castings.
- Rédaction d'un CV, d'une biographie, d'un book, d'une lettre de motivation... en français et en langue étrangère.
- Réaliser ou faire réaliser une démo.
- Constitution de fichiers de contacts pertinents.
- Utilisation des logiciels de bureautique.
- Utilisation des outils de communication numériques.
- Créer et entretenir sa présence sur les réseaux.
- Mobilisation des moyens et dispositifs pour développer ses compétences.

Domaine :

Prévention des risques et santé au travail

Compétences

> Compétences spécifiques

- Préserver son intégrité mentale et corporelle, et celle des autres.
- Appliquer les mesures de protection individuelles et collectives de prévention des risques.
- Proposer des actions permettant d'améliorer les conditions de travail des artistes et des mesures de prévention des risques.
- Gérer des situations de travail discontinues, des horaires décalés et des déplacements fréquents dans le respect des réglementations.
- Gérer la diversité et le renouvellement des situations de travail.
- Identifier un accident du travail.

> Compétences transversales

- Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- Alerter sur les risques liés à la sécurité, les dysfonctionnements, la vétusté et la nécessité de mise aux normes.
- Signaler un accident et alerter les secours.
- Gérer les situations conflictuelles et les tensions au sein de l'équipe.

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- Les principaux risques fonctionnels ou accidentels liés à l'activité physique de sa-ses discipline-s artistiques (troubles musculo squelettiques, troubles auditifs, blessures, port de charges...).
- Les principaux risques psychosociaux et les discriminations (stress, tensions, harcèlement, équilibre vie professionnelle et vie privée, épuisement professionnel, dépression, addictions...).
- Les possibilités de prises en charge thérapeutiques et assurantielles.
- Les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail.
- Les règles d'organisation du travail légales, conventionnelles et contractuelles.
- Les responsabilités des parties prenantes.
- Les principes de la prévention des risques, individuels et collectifs.
- Les acteurs de la prévention des risques et des recours (élus du personnel, pompiers, médecins du travail, inspection du travail...).
- La nutrition, les rythmes biologiques, le vieillissement...

> Savoir-faire

- Mise en œuvre des :
 - Techniques d'entretien de sa condition physique.
 - Gestes et postures de sa-ses discipline-s.
 - Gestes et premiers secours selon les exigences de la discipline concernée.
- Repérage des symptômes et signaux.
- Expression des problèmes, écoute active.
- Gestion de la maladie.
- Gestion du handicap.
- Gestion de conflits.
- Gestion du stress.



Compétences complémentaires

du métier d'artiste interprète du spectacle

Spectacle vivant et enregistré (audiovisuel et édition phonographique)
Toutes disciplines et esthétiques

Liste indicative et non exhaustive

Domaines :

- > Initiation d'un projet artistique
- > Interventions artistiques et action culturelle
- > Coaching scénique

Domaine :

Initiation d'un projet artistique

Compétences

> Compétences spécifiques

- Concevoir un projet artistique aboutissant à la création d'un spectacle.
- Préfigurer la composition de l'équipe et définir les moyens matériels artistiques et techniques nécessaires à la réalisation du projet.
- Définir et positionner un projet artistique sur le plan social, juridique, technique, budgétaire et règlementaire.
- Analyser et négocier un contrat d'auteur, un contrat d'éditeur.
- Identifier les types de partenaires potentiels du projet (producteurs/diffuseurs, acheteurs, financeurs, publics ou privés...).
- Identifier les aides et financements adaptés.
- Chercher un producteur, un éditeur.
- Cibler son public.
- Elaborer des supports de présentation du projet artistique.
- Utiliser les plateformes, réseaux et outils existants.
- Faire connaître le projet artistique sur Internet.
- Définir une stratégie de communication et de relations publiques.

> Compétences transversales

- Définir les objectifs, enjeux et risques d'un projet.
- Identifier et planifier les étapes d'un projet.
- Mobiliser les parties prenantes et les ressources nécessaires.
- Organiser et animer les sessions collectives de travail.
- Etablir des argumentaires et formuler des propositions, oralement et par écrit.
- Intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans les projets.
- Rédiger, transmettre et archiver des documents administratifs.
- Piloter la conception et la réalisation de supports de communication.

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- L'actualité artistique et culturelle dans et en dehors de sa discipline.
- L'organisation du marché du travail dans le spectacle, les branches et les types d'employeurs.
- Le rôle et le fonctionnement des parties prenantes dans les processus de création/production/diffusion post production et distribution, dans la discipline du projet artistique.
- Les rôles et fonctionnement des pouvoirs publics, fonds de soutien, organismes de gestion collective, centres ressources...
- Les rôles et fonctionnement des bureaux/sociétés de production, pépinières, groupements d'employeurs, lieux de résidence, plateformes...
- Les possibilités d'accompagnement et de conseils.
- Les aides et financements pour la création, la production, la diffusion, la post production, la distribution l'itinérance... privés et publics.
- Le statut social de l'artiste interprète et des autres salariés de l'équipe.
- La législation sociale et les accords applicables.
- Les modalités d'engagement et de rémunération des artistes, par des employeurs français et étrangers.
- Le droit de la propriété littéraire et artistique.
- La législation concernant les entrepreneurs de spectacles.
- Les contrats de coproduction, cession et coréalisation.

> Savoir-faire

- Mise en œuvre des :
 - La méthodologie de projet.
 - Logiciels de bureautique.
 - Technologies de l'information et de la communication.
- Description orale et écrite du projet (synopsis, dossier, note d'intention, scénario...).
- Elaboration d'un budget prévisionnel.
- Elaboration d'une fiche technique d'un spectacle.
- Adaptation d'un argumentaire aux interlocuteurs.
- Analyse et réponse à un cahier des charges, un appel d'offre...
- Constitution de fichiers contacts et des bases de données.

Domaine :

Interventions artistiques et action culturelle

Compétences

> Compétences spécifiques

- Analyser la demande du commanditaire, ses enjeux et le contexte d'intervention.
- Analyser les attentes d'un public ou d'une population, et construire une proximité entre leurs réalités et les œuvres.
- Concevoir des interventions ou des actions culturelles reliées à son art.
- Construire avec les partenaires impliqués un programme préparatoire.
- Participer à la conception des modes de restitution et de valorisation de l'intervention.
- Proposer des interventions ou des actions adaptées et originales, qui permettent aux publics visés de développer leur créativité, imaginaire, sensibilité artistique, esprit critique, pratique artistique... individuels et collectifs.
- Relier son expression artistique à un projet culturel et/ou éducatif et/ou social.
- Construire son intervention en complémentarité du travail des autres intervenants (pédagogues, médiateurs, acteurs sociaux...).
- Donner des clés d'interprétation des œuvres, indiquer leur structure, leurs références et leurs registres émotionnels.
- Partager sa démarche créative et témoigner de sa vie d'artiste.
- Favoriser les échanges autour de-s l'œuvre-s.

> Compétences transversales

- Concevoir, piloter et valoriser un projet.
- Ancrer un projet dans la durée.
- Mobiliser les parties prenantes et travailler en réseau.
- Créer une dynamique de groupe et de co-construction.
- Structurer son intervention ou son action.
- Faciliter l'expression et l'engagement de chacun.
- Analyser, synthétiser et communiquer des informations, par écrit et oralement.
- Etablir un bilan de réalisation.

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- Les répertoires de sa ou ses disciplines dans plusieurs styles et époques, et leurs normes de représentation.
- L'actualité artistique et culturelle dans et en dehors de sa discipline.
- Les politiques publiques de démocratisation de la culture.
- La sociologie des publics.
- Les politiques et les modalités de l'éducation artistique et culturelle, et les types d'acteurs concernés (publics, parapublics ou privés).
- Le statut social de l'artiste interprète lors de ses interventions.
- Les modalités d'engagement et de rémunération des artistes lors des différents types d'interventions.
- Le droit de la propriété littéraire et artistique, le droit d'auteur et les droits voisins.
- Le cadre de la pratique amateur...

> Savoir-faire

- Mise en œuvre des :
 - Techniques artistiques de sa ou ses disciplines, individuelles et collectives.
 - Technologies, outils et matériels de sa ou ses disciplines
 - Techniques de transmission et de gestion de groupes.
 - Technologies de l'information et de la communication.
 - Logiciels de bureautique.
- Identification des types d'intervention (conférence, atelier de création, accompagnement des pratiques amateurs, expérimentation...), des niveaux (découverte, sensibilisation, approfondissement...), des registres (informatifs, interactifs, ludiques, participatifs...).
- Analyse et réponse à un cahier des charges, un appel d'offre...
- Identification des spécificités culturelles, sociales, historiques, géographiques... d'un territoire.

Domaine :

Coaching scénique

Le coaching scénique consiste à entraîner un artiste interprète pour un rôle ou un engagement, correspondant à une mission précise et salariée.

Compétences

> Compétences spécifiques

- Analyser la demande artistique du réalisateur, directeur de plateau, metteur en scène, chef d'orchestre, chef des chœurs, chorégraphe, maître de ballet, metteur en piste... c'est-à-dire les consignes de jeu
- Diagnostiquer les capacités d'un artiste interprète à renforcer ou à acquérir pour assurer son engagement
- Préparer l'artiste interprète à développer son potentiel physique et émotionnel, et à trouver une identité singulière
- Définir des priorités de travail répondant aux consignes de jeu, en mobilisant sa propre expérience artistique
- Concevoir et préparer un programme de travail en fonction des possibilités vocales, techniques, corporelles de l'artiste interprète
- Permettre à l'artiste interprète de prendre conscience et d'explicitier ses choix de jeu

> Compétences transversales

- Animer des séances individuelles ou collectives
- Formuler et argumenter des propositions
- Développer des approches originales et innovantes
- Adapter les outils selon les besoins
- Planifier et établir des objectifs

Savoirs et savoir-faire

> Savoirs

- Les répertoires de sa ou ses disciplines dans plusieurs styles et époques, et leurs normes.
- Les registres émotionnels et les codes de jeu de l'œuvre.
- Les expressions artistiques pouvant être associées à sa discipline.
- L'actualité artistique et culturelle, dans et en dehors de sa discipline.
- La physiologie, l'anatomie, la posture...
- Le vocabulaire professionnel de sa discipline.
- L'environnement (espace scénique, plateau, studio...) et ses contraintes.

> Savoir-faire

- Mise en œuvre des :
 - Techniques artistiques de sa ou ses disciplines, individuelles et collectives.
 - Technologies, outils et matériels de sa ou ses disciplines.
 - Techniques de préparation, d'entraînement, d'échauffement et de récupération, mentales et physiques, individuelles et collectives.
 - Langues et langages pour l'interprétation dans sa ou ses disciplines.
 - Techniques de coaching : entretien exploratoire, analyse du contexte et de la situation de l'artiste interprète coaché, démarches pour atteindre les objectifs.